RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Dares
Statistique publique du monde du travail

DARES • INDICATEURS

OCTOBRE 2026
N° 45

Les embauches en CDD poursuivent leur progression au 2e trimestre 2026

Au 2e trimestre 2026, en France métropolitaine, 6 603 800 contrats de travail sont signés dans le secteur privé (hors agriculture, intérim et particuliers employeurs), soit 0,5 % de plus qu'au trimestre précédent (après +0,8 % au 1er trimestre 2026). Le nombre d'embauches en contrat à durée déterminée (CDD) ralentit (+0,8 % après +1,2 %). Le nombre d'embauches en contrat à durée indéterminée (CDI) continue de baisser (-0,9 % après -1,5 %).

6 614 700 contrats prennent fin au 2e trimestre 2026, soit 0,7 % de plus qu'au trimestre précédent (après +0,7 % au 1er trimestre 2026). Le nombre de fins de CDI se replie (-0,6 % après +0,3 % au trimestre précédent) et s'élève à 997 400. Parallèlement, 5 617 400 CDD se terminent, en hausse de 0,9 % (après +0,8 % au trimestre précédent).

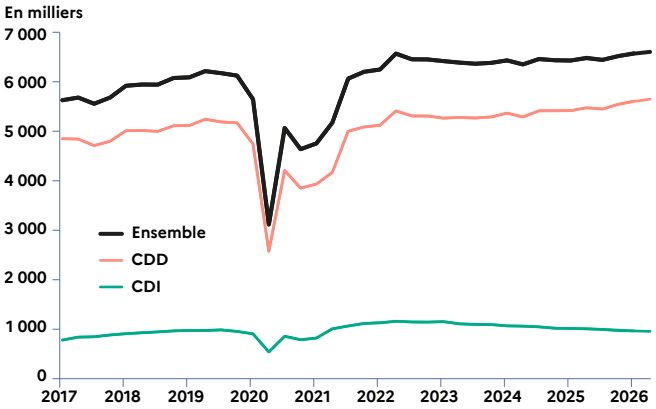
Sur un an, les mouvements de main-d'œuvre sont en net repli dans l'information-communication et, dans une moindre mesure, dans la construction. À l'inverse, ils sont en nette hausse dans le tertiaire non marchand.

Une légère hausse des embauches au 2e trimestre 2026

Au 2e trimestre 2026, en France métropolitaine, 6 603 800 contrats de travail sont signés dans le secteur privé (hors missions d'intérim, agriculture et particuliers employeurs, graphique 1), soit 0,5 % de plus qu'au trimestre précédent (après +0,8 % au 1er trimestre 2026, tableau 1). Sur un an, le nombre d'embauches progresse de 1,8 %.

Par rapport au trimestre précédent, les dynamiques sectorielles des embauches divergent une fois encore au 2e trimestre 2026 : les embauches baissent légèrement dans l'industrie (-0,2 % après +2,0 %), alors qu'elles rebondissent dans la construction (+0,4 % après -0,7 %) et continuent d'augmenter dans le tertiaire (+0,6 % après +0,7 % au trimestre précédent). Cette progression est en particulier portée par l'accélération des embauches dans le tertiaire non-marchand (+2,4 % après +0,9 %) et, dans une moindre mesure, par le rebond dans l'information-communication (+1,4 % après -2,8 %). À l'inverse, les embauches ralentissent dans le commerce (+0,3 % après +1,5 %) et se replient dans les services aux entreprises (-0,6 % après +2,1 %).

GRAPHIQUE 1 | Nombre d'embauches par nature de contrat



Lecture : parmi les 6 603 800 embauches au 2e trimestre 2026, 5 648 800 sont des embauches en CDD.
Champ : France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.
Source : Dares, MMO (données corrigées des variations saisonnières, CVS).

En parallèle, le nombre de nouvelles missions d'intérim est quasi stable sur l'ensemble du 2e trimestre 2026 (-0,1 % après +0,4% au trimestre précédent) pour atteindre 5 035 200 en métropole, hors agriculture [1]. Le nombre d'embauches d'intérimaires est légèrement supérieur au niveau atteint un an auparavant (+1,0 %).

TABLEAU 1 | Embauches par secteur d'activité et nature de contrat

	Niveau (en milliers)	Variation T/T-1 (en %)		Variation T/T-4 (en %)
	T2 2026	T1 2026	T2 2026	T2 2026
Ensemble	**6 603,8**	**0,8**	**0,5**	**1,8**
Industrie	**209,1**	**2,0**	**-0,2**	**0,0**
Construction	**142,5**	**-0,7**	**0,4**	**-1,1**
Tertiaire	**6 252,2**	**0,7**	**0,6**	**2,0**
dont :				
commerce	*558,7*	*1,5*	*0,3*	*0,1*
hébergement-restauration	*924,0*	*2,4*	*-0,5*	*2,3*
information-communication	*449,4*	*-2,8*	*1,4*	*-3,7*
services aux entreprises	*1 170,4*	*2,1*	*-0,6*	*0,1*
tertiaire non marchand	*1 891,0*	*0,9*	*2,4*	*6,9*
services aux ménages	*1 007,9*	*-1,4*	*-0,4*	*-0,5*
CDD	*5 648,8*	*1,2*	*0,8*	*3,1*
CDI	955,0	-1,5	-0,9	-5,2
Missions d'intérim	5 035,2	0,4	-0,1	1,0

Note : le secteur des services aux ménages correspond aux secteurs RZ et SZ de la nomenclature d'activités française (Naf) et comprend notamment les arts, spectacles et activités récréatives, ainsi que d'autres activités de services.

Lecture : 955 000 CDI sont signés au 2e trimestre 2026, soit 0,9 % de moins qu'au 1er trimestre 2026 et 5,2 % de moins qu'au 2e trimestre 2025.

Champ : France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs. France métropolitaine, secteurs privés hors agriculture pour les missions d'intérim.

Source : Dares, MMO, missions d'intérim (données corrigées des variations saisonnières, CVS).

Poursuite de la hausse de la part de CDD dans les embauches

Au 2e trimestre 2026, les embauches en CDD continuent d'augmenter, bien qu'en léger ralentissement (+0,8 %, à 5 648 800, après +1,2 %, tableau 1), tandis que celles en CDI diminuent de nouveau (-0,9 %, à 955 000, après -1,5 % au 1er trimestre 2026). Ainsi, la part des CDD dans les embauches augmente de 0,2 point au 2e trimestre 2026, à 85,5 % (graphique 2).

Sur un an, les embauches en CDD augmentent de 3,1 % tandis que les embauches en CDI baissent de 5,2 %, induisant une nette hausse de la part des CDD dans les embauches (+1,0 point), qui demeure à son plus haut niveau depuis le 1er trimestre 2017.

Légère hausse des fins de contrat de travail au 2e trimestre 2026

Le nombre de fins de contrat augmente de 0,7 % au 2e trimestre 2026 (comme au trimestre précédent) et atteint 6 614 700 (graphique 3). Sur un an, il s'accroît de 1,8 % (tableau 2).

Les fins de contrat baissent de nouveau dans la construction (-0,5 % après -0,3 % au 1er trimestre 2026) et se replient dans l'industrie (-1,0 % après +1,3 %), alors qu'elles poursuivent leur progression dans le tertiaire (+0,7 % après +0,7 % au trimestre précédent), suivant toutefois des évolutions contrastées par sous-secteur. Dans le tertiaire, les fins de contrat accélèrent nettement dans le tertiaire non-marchand (+2,3 % après +1,2 %) et augmentent de nouveau dans l'hébergement-restauration (+1,8 % après +2,6 %) et le commerce (+0,8 % après +1,0 %), tandis qu'elles sont en très légère hausse dans l'information-communication (+0,2 % après -2,4 %). En revanche, elles se replient dans les services aux entreprises (-0,8 % après +1,6 % en début d'année).

TABLEAU 2 | Fins de contrat de travail par secteur d'activité et nature de contrat

	Niveau (en milliers)	Variation T/T-1 (en %)		Variation T/T-4 (en %)
	T2 2026	T1 2026	T2 2026	T2 2026
Ensemble	**6 614,7**	**0,7**	**0,7**	**1,8**
Industrie	**209,6**	**1,3**	**-1,0**	**-1,1**
Construction	**147,8**	**-0,3**	**-0,5**	**-1,1**
Tertiaire	**6 257,3**	**0,7**	**0,7**	**2,0**
dont :				
commerce	*565,6*	*1,0*	*0,8*	*0,3*
hébergement-restauration	*939,5*	*2,6*	*1,8*	*3,4*
information-communication	*449,5*	*-2,4*	*0,2*	*-4,3*
services aux entreprises	*1 153,0*	*1,6*	*-0,8*	*-0,3*
tertiaire non marchand	*1 894,3*	*1,2*	*2,3*	*6,7*
services aux ménages	*1 006,5*	*-1,3*	*-0,8*	*-0,5*
CDD	5 617,4	0,8	0,9	2,7
dont :				
CDD de plus d'un mois arrivés à terme	*813,2*	*-0,1*	*0,0*	*-1,2*
CDD de moins d'un mois arrivés à terme	*4 603,6*	*1,0*	*1,0*	*3,5*
ruptures anticipées	*200,5*	*-0,5*	*2,6*	*-1,0*
CDI	997,4	0,3	-0,6	-2,7
dont :				
démissions	*408,6*	*-0,3*	*-1,4*	*-4,4*
ruptures conventionnelles	*118,1*	*-4,0*	*-2,7*	*-10,1*
licenciements économiques	*18,1*	*-5,0*	*2,3*	*-2,9*
licenciements non économiques	*138,5*	*2,9*	*1,4*	*5,2*
départs en retraite	*61,8*	*6,2*	*-1,4*	*1,4*
fins de période d'essai	*210,0*	*0,5*	*1,0*	*-2,4*
autres motifs de fin	*42,3*	*3,2*	*-1,7*	*6,8*

Note : le secteur des services aux ménages correspond aux secteurs RZ et SZ de la nomenclature d'activités française (Naf) et comprend notamment les arts, spectacles et activités récréatives, ainsi que d'autres activités de services.

Lecture : 5 617 400 CDD prennent fin au 2e trimestre 2026, soit 0,9 % de plus qu'au 1er trimestre 2026 et 2,7 % de plus qu'au 2e trimestre 2025.

Champ : France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

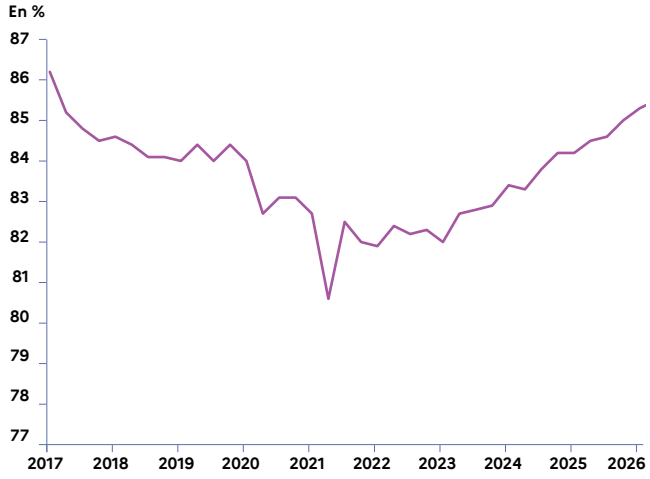
Source : Dares, MMO (données corrigées des variations saisonnières, CVS).

Sur un an, les fins de contrat reculent sensiblement dans l'information-communication (-4,3 %), tandis qu'elles sont en forte hausse dans le tertiaire non marchand (+6,7 %).

Au 2e trimestre 2026, le nombre de fins de CDD poursuit sa progression (+0,9 % après +0,8 % au 1er trimestre 2026, graphique 4). Les CDD de moins d'un mois arrivés à terme poursuivent leur hausse (+1,0 % soit le même rythme qu'au trimestre précédent) tandis que les CDD de plus d'un mois arrivés à terme restent stables (0,0 % après -0,1 % au trimestre précédent). Les ruptures anticipées de CDD rebondissent quant à elles nettement (+2,6 % après -0,5 % au trimestre précédent). Au total, 5 617 400 CDD prennent fin au 2e trimestre 2026, soit 2,7 % de plus qu'à la même période l'année précédente.

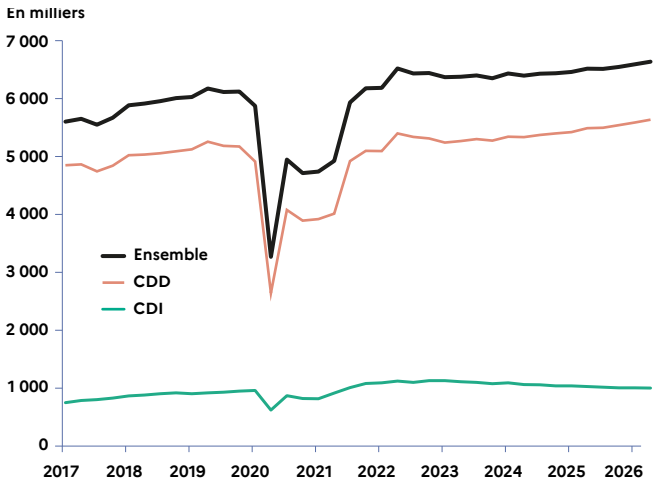
Au 2e trimestre 2026, le nombre de fins de CDI se replie (-0,6 % après +0,3 % au 1er trimestre 2026). Ce repli est essentiellement porté par la baisse des démissions de CDI (-1,4 %, après -0,3 % au trimestre précédent) et des ruptures conventionnelles de (-2,7 % après -4,0 %). Les départs en retraite après un CDI aussi se replient (-1,4 % après +6,2 % au 1er trimestre 2026). À rebours de ces contributions négatives, les licenciements économiques de CDI rebondissent (+2,3 % après -5,0 %) et les fins de période d'essai de CDI accélèrent légèrement (+1,0 % après +0,5 %). Sur un an, le nombre de fins de CDI diminue de 2,7 %, en raison principalement de la nette baisse des démissions (-4,4 %) et des ruptures conventionnelles (-10,1 %).●

GRAPHIQUE 2 | Part de CDD dans les embauches (hors intérim)



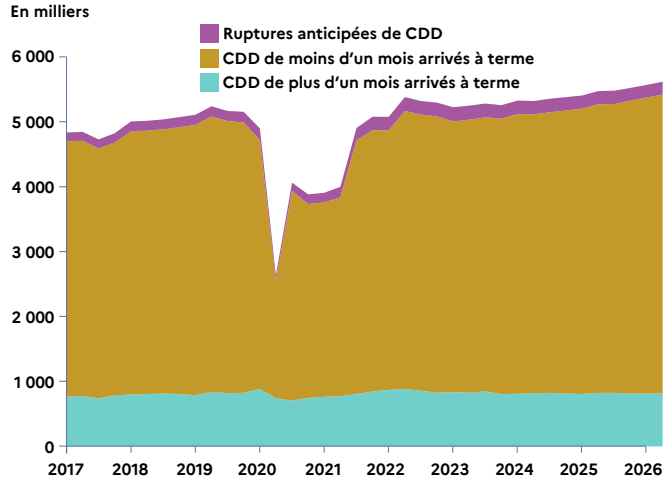
Lecture : au 2e trimestre 2026, 85,5 % des embauches hors intérim se font en CDD.

GRAPHIQUE 3 | Nombre de fins de contrat de travail par nature de contrat



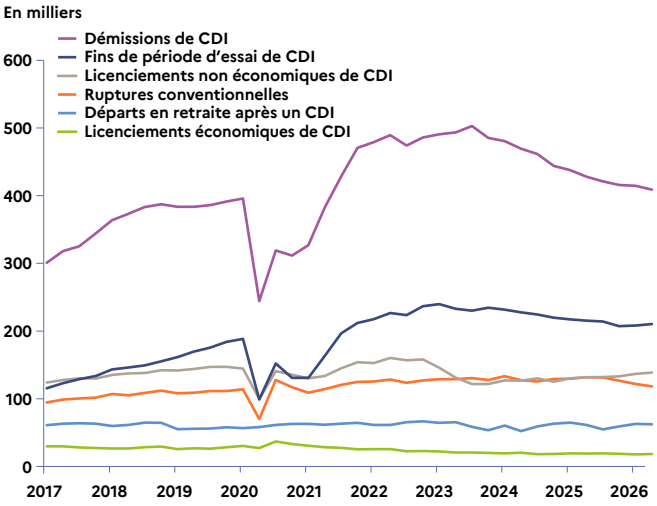
Lecture : parmi les 6 614 700 fins de contrat au 2e trimestre 2026, 5 617 400 sont des fins de CDD.

GRAPHIQUE 4 | Nombre de CDD arrivés à terme et de ruptures anticipées de CDD



Lecture : sur les 5 617 400 fins de CDD au 2e trimestre 2026, 4 603 600 sont des CDD de moins d'un mois arrivés à terme.

GRAPHIQUE 5 | Nombre de fins de CDI par motif



Lecture : 408 600 CDI prennent fin au 2e trimestre 2026 par démission.

Champ des graphiques 2, 3, 4 et 5 : France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.
Source des graphiques 2, 3, 4 et 5 : Dares, MMO (données corrigées des variations saisonnières, CVS).

ENCADRÉ 1 • Les données sur les mouvements de main-d'œuvre

Source

Avant 2015, deux sources de données étaient mobilisées pour suivre les mouvements de main-d'œuvre : la déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO), exhaustive pour tous les établissements de plus de 50 salariés, et l'enquête complémentaire trimestrielle (enquête sur les mouvements de main-d'œuvre – EMMO), qui échantillonnait les établissements de moins de 50 salariés. Depuis, les déclarations sociales nominatives (DSN) sont venues se substituer à ces deux sources. Un document d'études détaille la méthodologie retenue pour assurer ce changement de source [2]. Une note précise des évolutions méthodologiques ultérieures, notamment l'intégration des établissements de moins de 10 salariés, initialement hors champ lors de la reprise de la diffusion des mouvements de main-d'œuvre, en juin 2018 [3]. Une autre note précise les nouveaux changements opérés en juillet 2023 [4].

Champ

Les données sont représentatives de l'ensemble des établissements français employeurs de France métropolitaine des secteurs privés hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Avertissements

La reconstitution des mouvements de main-d'œuvre à partir des DSN nécessite un travail méthodologique conséquent, qui peut être amené à évoluer dans le temps. Les séries présentées dans ce Dares Indicateurs sont susceptibles d'être révisées ultérieurement, lorsqu'il y aura davantage de recul sur les données des DSN.

Les entrées en contrat de sécurisation professionnelle peuvent être déclarées soit en licenciements économiques soit en autres motifs de fin de CDI. ●●●

ENCADRÉ 1 (suite)

●●● Lors des publications des résultats portant sur les premiers trimestres de chaque année, le référentiel de taille des établissements est mis à jour. Cela peut avoir une incidence sur les séries d'embauches et de fins de contrat déclinées par tranche de taille d'établissement au premier trimestre de chaque année.

Révisions

Par rapport aux estimations diffusées le 9 juillet 2026, le tableau EN 1 présente les révisions des principaux agrégats (embauches, fins de contrat) pour les deux derniers trimestres. Les révisions sont, pour l'essentiel, liées à l'actualisation des données de la DSN, notamment concernant les embauches de CDI, et des coefficients de correction des variations saisonnières (CVS).

TABLEAU EN 1 | Révisions des principaux agrégats des mouvements de main-d'œuvre

En %

	Évolutions trimestrielles			
	T4 2025		T1 2026	
	DI T1 2026	DI T2 2026	DI T1 2026	DI T2 2026
Embauches	**1,2**	**1,2**	**0,9**	**0,8**
Embauches en CDD	1,8	1,7	1,1	1,2
Embauches en CDI	-2,2	-1,6	-0,7	-1,5
Fins de contrat	**0,5**	**0,5**	**0,8**	**0,7**
Fins de contrat en CDD	0,8	0,8	0,8	0,8
Fins de contrat en CDI	-1,0	-1,2	0,4	0,3

Lecture : lors de la publication du *Dares Indicateurs* (DI) du 1er trimestre 2026 en juillet 2026, les embauches en CDD augmentent de 1,8 % au 4e trimestre 2025, contre une augmentation de 1,7 % dans la présente publication.
Champ : France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.
Source : Dares, MMO (données corrigées des variations saisonnières – CVS).

ENCADRÉ 2 • D'importantes différences de concept entre les données sur les mouvements de main-d'œuvre et les Estimations trimestrielles d'emploi

L'écart entre les entrées et les sorties mesurées chaque trimestre via les mouvements de main-d'œuvre ne correspond pas à la variation trimestrielle issue des Estimations d'emploi produites par l'Insee, en collaboration avec l'Urssaf caisse nationale et la Dares. En particulier :

- les champs géographiques et sectoriels diffèrent : les mouvements de main-d'œuvre portent sur le champ salarié privé, hors agriculture, intérim et particuliers employeurs de France métropolitaine ; les Estimations trimestrielles d'emploi couvrent le champ salarié privé (hors activités extraterritoriales) pour l'estimation flash, et l'ensemble des secteurs (hors activités extraterritoriales) pour la seconde estimation publiée environ 60 jours après la fin du trimestre, en France (hors Mayotte) ;

- le concept mesuré n'est pas équivalent : les Estimations d'emploi sont corrigées de la multiactivité – une personne ayant simultanément plusieurs contrats n'est comptée qu'une seule fois –, alors que les mouvements de main-d'œuvre recensent l'ensemble des contrats ;

- la mesure n'est pas effectuée au même moment. Ainsi, les Estimations d'emploi se basent sur un mode de comptabilisation des effectifs « à midi » : autrement dit, un salarié dont le contrat se termine le dernier jour ouvré du trimestre est comptabilisé dans les Estimations d'emploi. *A contrario*, soustraire les entrées et les sorties mesurées dans les mouvements de main-d'œuvre permet d'estimer la variation du nombre de salariés « à minuit » : un salarié dont le contrat se termine le dernier jour ouvré du trimestre est comptabilisé dans les sorties et ne figure plus dans les effectifs comptés « à minuit ». L'ampleur de l'écart entre ces deux mesures des effectifs « à midi » et « à minuit » est potentiellement importante.

Enzo Iasoni (Dares)

Pour en savoir plus

Toutes les séries des mouvements de main-d'œuvre sont disponibles *via* l'application interactive.

[1] Dinh L.-D. (2026), « L'emploi intérimaire recule à nouveau au 2e trimestre 2026 (−1,0 %) », *Dares Indicateurs* n° 36, août.

[2] Milin K. (2018), « Reconstitution des mouvements de main-d'oeuvre depuis 1993: guide méthodologique », *Document d'études n° 221*, Dares, juin.

[3] Milin K. (2020), « Données sur les mouvements de main-d'oeuvre: évolutions méthodologiques entre juin 2018 et juillet 2020 », Note méthodologique, Dares.

[4] Dares (2023), « Note méthodologique : révision des séries des mouvements de main-d'œuvre », Note méthodologique, juillet.

Directeur de la publication
Michel Houdebine

Directeur de la rédaction
Gaël de Peretti

Secrétaires de rédaction
Thomas Cayet, Sabine Clerc

Maquettistes
Christophe Chauvin, Valérie Olivier

Mise en page
Dares, ministère chargé du Travail

Pour toute question
dares.travail-emploi.gouv.fr/contact

Contact presse
darespresse@travail.gouv.fr

ISSN 2267 - 4756

La Dares est la direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques du ministère chargé du Travail. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

dares.travail-emploi.gouv.fr

RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.

Dares
Statistique publique du monde du travail